

Mot de la présidente...



La culture est le reflet de qui nous sommes. Elle marque notre identité, définit nos valeurs et est garante de notre héritage collectif. En ce sens, le

rôle de l'Association culturelle franco-manitobaine (ACFM) est primordial à la vitalité culturelle de nos communautés francophones.

Afin d'assumer cet important rôle, l'ACFM mise sur des comités culturels dynamiques, dont les membres alimentent la créativité légendaire des Franco-Manitobaines et des Franco-Manitobains. Ces comités culturels comptent sur l'appui indéniab le de l'ACFM afin de les représenter, les accompagner et promouvoir leurs initiatives

À titre de présidente de l'ACFM, c'est avec grand plaisir que je tiens à remercier tous les bénévoles qui organisent des activités culturelles. De par votre implication, vous contribuez non seulement à faire briller votre communauté, mais vous participez également au rayonnement de la riche culture franco-manitobaine.

Line Leclerc.

Le conseil d'administration de l'Association culturelle franco-manitobaine (ACFM) et le comité culturel de Saint-Malo ont l'honneur d'accueillir l'auteure-compositrice-interprète Marie-Josée Clément (marijosée) à titre d'invitée spéciale lors de son Grand rassemblement annuel à Saint-Malo en lien avec la **26^e assemblée générale annuelle le samedi 27 octobre 2012 à la salle Iberville au sous-sol de l'église à Saint-Malo, Manitoba**. Celle-ci nous parlera de « *Vivre de son art et de sa culture au rural en milieu minoritaire* ».

Les invités sont bienvenus d'assister aux activités suivantes qui auront lieu durant la fin de semaine :

AU PROGRAMME

Le vendredi 26 octobre 2012 (Membres seulement)

Hôtel Morris Stampede Inn à Morris.

18h à 19h – *L'arrivée des membres à leurs chambres d'hôtel au Morris Stampede Inn, Morris, MB*

19h30 – *Salle Iberville au sous-sol de l'église à Saint-Malo - L'inscription et la soirée de retrouvailles*

- *Un léger repas sera servi*
- *Vitrine musicale : marijosée*

Le samedi 27 octobre 2012 (Membres seulement)

Salle Iberville au sous-sol de l'église à Saint-Malo

9h30 à midi : *Mot de bienvenue et ateliers d'information*

1^e atelier d'information (90 minutes)

Regard sur le futur, par Louise Lambert, Session de remue-méninges sur le plan stratégique 2013-2016

Vision, adhésion, processus de consultation

2^e atelier d'information (90 minutes)

Présentation du Guide d'information vers le développement de la culture et des au Manitoba rural et L'Entente de partenariat entre le comité culturel et l'ACFM

Midi à 13h30 : Dîner conférence – Marie-Josée Clément
(Ouvert au grand public à 15 \$: Repas, conférence et AGA)

« Vivre de son art et de sa culture au rural en milieu minoritaire »

Pause

14h à 16h : la 26^e assemblée générale annuelle

(Ouvert au grand public) : Réunion d'affaires

***16h30 : Cocktail et musique d'ambiance avec marijosée
(Ouvert au grand public - Bar payant)***

**SOIRÉE SPECTACLE DU COMITÉ CULTUREL DE SAINT-MALO
(OUVERT AU GRAND PUBLIC)**

18h : Salle Iberville au sous-sol de l'église à Saint-Malo

La soirée spectacle du comité culturel de Saint-Malo comprend un souper et un spectacle mettant en vedette des artistes originaires de Saint-Malo. La soirée se déroulera sous le thème Western donc sortez votre chapeau et vos bottes de cowboy car ça sera une veillée bien amusante.

- *Billets = 25\$ par personne*

Contactez le 233-ALLÔ pour acheter votre/vos billets.

Le dimanche 28 octobre 2012 (Membres seulement)

Salle Iberville au sous-sol de l'église à Saint-Malo

***9h30 à 11h : La présentation du nouveau site internet de l'ACFM.
Présentation du projet Livres communautaires.***

Léger goûter (muffins, fruits et autres ainsi que des breuvages) servi tout au long de la présentation.

Également, les membres sont invités à assister à la messe en français à la Paroisse de Saint-Malo à 11h.

Le départ des membres

Veillez vous inscrire directement en composant 233-ALLÔ (204-233-4915)

Ou le sans frais: (800) 665-4443

***Ou en remplir le formulaire d'inscription et l'acheminer par la poste au :
147, boulevard Provencher, unité 106, Saint-Boniface (MB) R2H 0G2 ou par
télécopieur
au (204) 977-8551***

DATE DE TOMBÉE : LE 3 OCTOBRE 2012

*Je remercie le comité culturel de son accueil chaleureux et je lui souhaite de bonnes festivités tout au long de sa programmation artistique et culturelle
2012-2013.*

*Au plaisir de se voir à Saint-Malo!
Line Leclerc, présidente*

ORDRE DU JOUR
DE
LA 26^E ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
LE 27 OCTOBRE 2012 À 14 HEURES
À LA SALLE IBERVILLE AU SOUS-SOL
DE LA PAROISSE DE SAINT-MALO

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue de Line Leclerc, présidente
2. Élection de la présidence d'assemblée
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption des procès-verbaux
 - a) Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle le 15 octobre 2011 à Sainte-Anne-des-Chênes
 - b) Affaires découlant du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle le 26 septembre 2010 à Saint-Boniface
5. Rapport de la présidence, Line Leclerc
6. Rapport d'activités de la directrice générale, Josée Théberge
7. Rapport de l'audit financier pour l'année fiscale 2011-2012, par la firme Talbot & Associés
8. Nomination des auditeurs financiers pour l'année 2012-2013
9. Cotisation de 100\$ pour l'année 2013-2014

PAUSE

10. Rapport d'un membre représentant leur comité culturel
Une réussite et un défi / 5 minutes par représentant de comité
11. Élections au conseil d'administration
 - a) Élection d'une présidence d'élections
 - b) Nomination d'un scrutateur ou d'une scrutatrice
 - c) Élections; 5 postes à combler
 - i. Représentant de la région de l'Est
 - ii. Représentant de la région de l'Ouest
 - iii. Représentant de la région du Large
 - iv. Président.e
 - v. Secrétaire
12. Adoption du Guide d'information sur l'entente de partenariat vers le développement des arts et de la culture au Manitoba rural
13. Varia
 - a) Endroit à déterminer pour la 27^e assemblée générale annuelle en 2013
14. Levée de l'assemblée

LE SAMEDI 15 OCTOBRE 2011
À SAINTE-ANNE-DES-CHÊNES
DE 14 HEURES À 16 HEURES

Présences

1. Membres

Claude Goulet	Saint-Jean-Baptiste	Lise Verrier	Sainte-Geneviève
Janine Cailler	Conseil d'administration ACFM / Saint-Léon	Juliette Brandt	Conseil d'administration ACFM / Sainte-Geneviève
Lucille Labossière- Bessette	Somerset	Fleurette Labossière	Somerset
Lorraine LeMoullec	Notre-Dame-de-Lourdes	Annette Bazin	Notre-Dame-de-Lourdes
Kathleen Messner	Conseil d'administration ACFM / Lorette	Louise Lambert	Saint-Claude
Renée Tremblay	Conseil d'administration ACFM / Saint-Lazare	Claudette Philippe	Saint-Claude
Nicole Connelly	Sainte-Anne	Suzanne Huberdeau	Sainte-Anne
Nicole Trudeau	Sainte-Anne	Diane Connelly	Sainte-Anne
Louise Lambert	Saint-Claude	Michelle Sorin	Lorette
Christianne Labossière	Lorette	Kalene Zolinski	Saint-Georges
Tenisha Kaminawaish	Saint-Georges	Zoé Nakata	La Broquerie
Brigitte McDaniels	Saint-Laurent	Line Leclerc	Conseil d'administration ACFM / La Broquerie
Claude Bouchard	Saint-Jean-Baptiste	Mona Audette	La Broquerie
Rita Carrière	La Broquerie	Pamela Fréchette	La Broquerie
Méo Labossière	Saint-Léon	Rachel Rusk	Saint-Georges
Huguette Boisjoli	Saint-Adolphe	Gisèle Bérard	Saint-Adolphe
Rachelle Edmunds	Conseil d'administration ACFM / Saint-Pierre	Robert Sarrazin	Sainte-Anne

2. Personnel

Ginette Vincent	Agent de développement culturel - ACFM	Josée Théberge	Directrice générale - ACFM
Prisca Bokatola	Adjointe à l'administration - ACFM		

3. Invités spéciaux

Monique Gauthier	Secrétariat aux affaires francophones	Joelle Régner	Talbot & Associés
Diane Bazin	Réseau communautaire	Éric Dubeau	FCCF

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue

Line Leclerc souhaite la bienvenue aux membres et aux invités à 14h00.

2. Élection de la présidence d'assemblée

PROPOSITION :

« *Que Brigitte McDaniels soit la présidente d'assemblée.* »

Juliette Brandt/Louise Lambert
ADOPTÉE

3. Adoption de l'ordre du jour

PROPOSITION:

« *Que la pause soit annulée.* »

Fleurette Labossière/Robert Sarrazin
ADOPTÉE

PROPOSITION:

« *Que l'ordre du jour soit adopté.* »

Suzanne Huberdeau/Michelle Sorin
ADOPTÉE

4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 26 septembre 2010

La revue du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 26 septembre 2010.

PROPOSITION :

Étant donné qu'il n'est pas nécessaire d'adopter le rapport de la présidence et le rapport d'activités, il est proposé :

« *Que le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 26 septembre 2010 soit modifié pour éliminer le vote à l'item 5, rapport de la présidence/rapport d'activités et qu'il soit présenté pour adoption à la réunion de l'année prochaine.* »

Louise Lambert/Suzanne Huberdeau
ADOPTÉE

5. Rapport d'activités de la directrice générale, Josée Théberge

Josée Théberge présente son rapport qui est inclus dans la documentation pour la réunion. Elle encourage les membres de venir la voir s'ils ont des questions après la réunion.

6. Rapport des audits financiers pour l'année fiscale 2010-2011, par la firme Talbot & Associés

PROPOSITION :

« *Que le rapport des audits financiers de Talbot & Associés, pour l'année fiscale 2010-2011, soit adopté.* »

Juliette Brandt/Rachelle Edmunds
ADOPTÉE

7. Rapport des audits financiers pour l'année fiscale 2010-2011, par la firme
Talbot & Associés

PROPOSITION :

« Que la firme Talbot & Associés soit embauchée comme auditeurs/vérificateurs pour l'année
fiscale 2011-12. »

Renée Tremblay/Suzanne Huberdeau
ADOPTÉE

8. Cotisation pour l'année 2012-13

PROPOSITION :

« Que la cotisation soit augmentée de 50\$ à 100\$ pour l'année 2012-2013. »

Janine Caillier/Rachelle Edmunds
ADOPTÉE

9. Rapports d'activités des comités culturels (un succès et un grand rêve)

À tour de rôle, les comités culturels présentent leur plus grand succès dans la
dernière année, ainsi que leur grand rêve ou défi pour l'avenir.

10. Élections au conseil d'administration

Présidence d'élection

PROPOSITION:

« Que Brigitte McDaniels soit présidente d'élection. »

Claire Mabon/Janine Caillier
ADOPTÉE

PROPOSITION :

« Que Éric Dubeau et Monique Gauthier soient nommés comme scrutateurs. »

Louise Lambert/Juliette Brandt
ADOPTÉE

Brigitte indique qu'il y a quatre postes pour des termes de deux (2) ans à combler
au conseil d'administration de l'ACFM.

Poste de vice-présidence

Nominations pour le poste de vice-présidence :

PROPOSITION :

« Que Louise Lambert soit vice-présidente de l'ACFM. »

Janine Caillier/Juliette Brandt
ADOPTÉE

Brigitte McDaniels demande trois fois pour d'autres propositions.

Il n'y a pas d'autres propositions.

Louise accepte.

Brigitte déclare que Louise Lambert est élue par acclamation au poste de vice-
présidence au sein du conseil d'administration de l'ACFM pour un terme de deux
(2) ans.

Poste de trésorière

Nominations pour le poste de trésorière :

PROPOSITION :

« *Que Lorraine LeMoullec soit trésorière de l'ACFM.* »

Claire Mabon/Méo Labossiere
ADOPTÉE

Brigite McDaniels demande trois fois pour d'autres propositions.

Il n'y a pas d'autres propositions.

Lorraine accepte.

Brigite déclare que Lorraine LeMoullec est élue par acclamation au poste de trésorière au sein du conseil d'administration de l'ACFM pour un terme de deux (2) ans.

Poste de représentant de la région Est

Nominations pour le poste de représentant de la région Est:

PROPOSITION :

« *Que Jonas Desrosiers soit représentant de la région Est de l'ACFM.* »

Juliette Brandt/Lise Verrier
ADOPTÉE

Brigite McDaniels demande trois fois pour d'autres propositions.

Il n'y a pas d'autres propositions.

Jonas accepte.

Brigite déclare que Jonas Desrosiers est élue par acclamation au poste de représentant de la région Est au sein du conseil d'administration de l'ACFM pour un terme de deux (2) ans.

Jonas est élu par acclamation comme représentant de la région Est de l'ACFM.

Poste de représentant de la région Sud

Nominations pour le poste de représentant de la région Sud :

PROPOSITION :

« *Que Rachelle Edmunds soit représentant de la région Sud de l'ACFM.* »

Karine Martel/Juliette Brandt
ADOPTÉE

Brigite McDaniels demande trois fois pour d'autres propositions.

Il n'y a pas d'autres propositions.

Rachelle accepte.

Brigite déclare que Rachelle Edmunds est élue par acclamation au poste de représentant de la région Sud au sein du conseil d'administration de l'ACFM pour un terme de deux (2) ans.

PROPOSITION

« Que les élections soient closes. »

Brigitte McDaniels/Suzanne Huberdeau
ADOPTÉE

Les trois élus ont dit quelques mots.

11. Varia

a. Révision des statuts et règlements – Line explique que le CA entreprendra une revue des statuts et règlements et que lorsque le tout aura été revu, les changements seront présentés lors d'une assemblée générale annuelle de l'ACFM.

b. Entente de partenariat entre le comité culturel et l'ACFM
PROPOSITION

« Que l'entente de partenariat entre le comité culturel et l'ACFM soit acceptée telle qu'elle a été discutée ce matin, en considérant quelques suggestions de forme de la part des membres. »

Louise Lambert/Suzanne Huberdeau
ADOPTÉE

c. Endroit à déterminer pour la 26^e assemblée générale annuelle le 26-28 octobre 2012

Line Leclerc adresse l'assemblée en indiquant que l'ACFM est à la recherche d'une communauté pour accueillir le Grand rassemblement et l'assemblée générale annuelle 2012.

Comme il n'y a pas de communauté qui s'offre sur le champ, Line suggère que les comités s'en parlent au courant des prochains mois et contactent l'ACFM.
PROPOSITION :

« Que l'assemblée demande au CA de trouver une communauté hôte pour le Grand rassemblement et l'AGA de l'ACFM pour l'année 2012. »

Robert Sarrasin/Lise Verrier
ADOPTÉE

12. Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée est proposée par Méo Labossière à 16h00.



Kathleen Messner, Secrétaire



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2011-2012, Présenté par la directrice générale

Chers membres, distingués invités et collègues,

Les vingt (20) comités culturels ancrés dans quatre (4) différentes régions rurales au Manitoba portés par vous les bénévoles et représentés par l'Association culturelle franco-manitobaine (l'ACFM) assument un rôle fondamental dans la construction identitaire culturelle chez les francophones du Manitoba et dans l'épanouissement de la vie culturelle et artistique d'expression française au Manitoba.

L'année 2011-2012 a été remplie de défis dont celui de mettre en œuvre une entente de partenariat entre les comités culturels et l'ACFM puisque celle-ci est responsable de la gestion saine des Accords de contributions en termes d'assurer une programmation culturelle et artistique au Manitoba rural. 17 comités culturels se sont engagés à cet égard. Puis durant l'été, une révision a été effectuée afin de mieux vous guider dans l'organisation de vos activités pour les prochaines années à venir.

Sur le plan de partenariats, nous pouvons compter quelques partenariats concrets dont ceux avec le 233-ALLÔ qui a assuré l'aspect inscription au Carrousel culturel provincial en avril dernier ainsi qu'avec Radio-Canada pour la promotion, La Liberté dans la préparation d'un encart dans l'édition de l'automne 2011, Envol 91 et le Réseau communautaire dans le cadre de l'émission « le rural vous parle », sans oublier l'ACFM au Festival du Voyageur, pour en nommer quelques uns. Tous des exemples tangibles rayonnants de succès sont à leurs premiers pas. Ce n'est qu'un début.

L'ACFM a mené avec ardeur le projet de création de livres communautaires produisant une dizaine de livres d'histoires vécues ou à vous remplir l'imaginaire. Plus d'une dizaine d'auteurs en herbe ont assisté au salon des livres communautaires en juin dernier à Saint-Boniface. Ce projet est reconduit et compte à ses côtés « une nouvelle partenaire » soit la Maison Gabrielle-Roy avec son projet Rassembl'Art. Vous aurez l'occasion d'en entendre parler demain lors du lancement du site internet de l'ACFM. Parlant du site internet;

Tout récemment, le site internet de l'ACFM a été mis à jour afin que cet outil de communication réponde plus adéquatement aux besoins des membres de l'ACFM, du grand public et d'artistes. Dans l'onglet Centre de ressources on y trouvera de la

documentation, des formulaires vous appuyant dans la réalisation de vos activités ainsi que différents éléments comme l'historique de l'ACFM, la vision préconisée, le mandat de l'organisme, la composition du conseil d'administration et le plan stratégique.

Il sera possible de voir la programmation dans les communautés ainsi que des photos et des vidéos d'évènements. Le site internet de l'ACFM est essentiellement le pivot de l'information. C'est un bureau virtuel accessible à tous et plus particulièrement pour les comités culturels œuvrant au rural. L'ACFM a investi les efforts nécessaires à la réalisation de son nouveau site internet et planifie l'intégrer dans ses activités quotidiennes, mais au bout du compte, que ce soit la culture franco-manitobaine au rural qui en soit la grande gagnante.

La Gerbe d'Art - prix de reconnaissance - En ce qui concerne le prix de reconnaissance La Gerbe d'Art à un(e) individu(e) qui se démarque par ses efforts d'engagement et de bénévolat, l'ACFM coordonnera la révision du processus de nomination ainsi que du formulaire de mise en candidature.

À cet égard, je cite la Sénatrice Maria Chaput lorsqu'elle a transmis son message à l'occasion du 40^e anniversaire du comité de Sainte-Anne à la 25^e assemblée générale annuelle de l'ACFM. Celle-ci invoquait Lord Baden-Powell, le célèbre fondateur du mouvement scout, qui avait trouvé la définition de l'action bénévole soit « Essayez de laisser ce monde un peu meilleur qu'il ne l'était quand vous y êtes venus ». Tel que la Sénatrice l'a si bien évoqué et je la cite :

« Ce message, aussi bref soit il, résume pour moi l'essentiel du travail bénévole. C'est un message qui résume aussi, de manière très succincte, une partie du travail que vous menez tous dans votre quotidien. Or, le travail que vous menez a lieu dans un contexte bien spécifique. En fait, dans le contexte des communautés linguistiques vivant en milieu minoritaire et rural, je crois que l'action bénévole accomplie en français au profit des arts et de la culture prend une toute autre définition. »

À titre d'information, en 2011-2012, 10,216 individus ont participé à vos activités. Vous avez offert 352 heures de programmation au rural en milieu minoritaire. Le tout a eu un impact économique de plus de 108,000\$ dans les communautés. Vous serez d'avis qu'il y a clairement un impact économique considérable dans l'industrie des arts et de la culture au rural. «...La culture joue un rôle de premier plan, c'est une vitrine pour l'économie. Les communautés vibrantes qui se prennent en main dans un contexte de développement durable assurent leur pérennité et leur développement social.». Citation de Louis Allain dans l'encart La Voix culturelle, automne 2012 dans La Liberté.

Un regard vers le futur - Dans la prochaine année, l'ACFM planifie actualisé son plan stratégique 2008-2013 dont voici la liste en ordre de priorité;

1. Le développement de la programmation culturelle et artistique au rural au Manitoba;
2. Les partenariats, le réseautage et la sensibilisation;
3. La communication et la promotion;
4. La gestion saine des Accords du gouvernement canadien et du Manitoba en mettant en œuvre les ententes de partenariats entre l'ACFM et le comité culturel intitulé « Ensemble vers le développement culturel et la promotion artistique ».

Ces orientations serviront de pistes charnières lors du développement du prochain plan stratégique des comités culturels et de l'organisme en lien avec la vision communautaire soit « de réaliser son plein potentiel » tel que cité dans le Plan global de la communauté francophone du Manitoba soit « Le développement d'une communauté commence avec la petite enfance puisqu'elle est la porte d'entrée à l'école francophone et autrement dit, à la vie francophone unie. À cet égard, mettre l'enfant, l'élève et le jeune au cœur de nos actions et des activités culturelles dans nos communautés est en effet essentiel. »

En guise de conclusion à ce survol d'activités 2011-2012, je remercie les membres du conseil d'administration de leur engagement profond envers les comités culturels. Je les remercie également de leur confiance à mon égard. Plus particulièrement, je remercie la présidente, madame Line Leclerc de sa passion envers la culture et les arts et les communautés rurales, de son écoute, de ses conseils et de sa sagesse.

Je remercie très chaleureusement les membres de l'équipe à l'ACFM de leur dynamisme et de leur intérêt à vouloir contribuer à l'avancement de l'ACFM et de notre vision commune « Ensemble vers le développement de la culture et des arts au Manitoba rural. »

Merci.



QUELQUES STATISTIQUES POUR LA PÉRIODE DU
1^{ER} AVRIL 2011 AU 31 MARS 2012

VOLET D'ACTIVITÉS - DÉVELOPPEMENT CULTUREL ET APPUI À LA
PROGRAMMATION CULTURELLE

- 19 COMITÉS CULTURELS ONT ORGANISÉ 146 ACTIVITÉS (MOYENNE DE 8 ACTIVITÉS/COMITÉ)
- CES 19 COMITÉS ONT MIS 1610 HEURES DE PROGRAMMATION
- CES 19 COMITÉS ONT ÉTÉ CHERCHER 779 BÉVÉVOLES QUI ONT MIS 7607 HEURES DE BÉNÉVOLAT
- 10216 PARTICIPANTS AUX ACTIVITÉS CULTURELLES DES COMITÉS
- EFFET LEVIER DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE DE PLUS DE 172 313\$
- 12 833\$ DE CONTRIBUTIONS EN NATURE
- 3 ATELIERS DE FORMATION, DE DIFFUSION ET DE DÉVELOPPEMENT DU PUBLIC
- 200-250 CONSOMMATEURS AU SPECTACLE DU FESTIVAL DU VOYAGEUR
- 3 PARTICIPANTS À CONTACT OUEST
- 40 SPECTACLES « CHEMINS CHEZ-NOUS »
- 7 COMITÉS ONT ÉTÉ DIFFUSEURS D'UN ARTISTE PROFESSIONNEL HORS PROVINCE
- 251 NOMS DANS LE RÉPERTOIRE DE BONMONDE.CA

VOLET D'ACTIVITÉS - PUBLICITÉ ET PROMOTION

- 3 BULLETINS « LA VOIX CULTURELLE » ET 1 ENCART DANS LE JOURNAL « LA LIBERTÉ », ÉDITION AUTONME 2011
- 5 ABONNEMENTS AUX JOURNAUX LOCAUX
- 5 ANNONCES DANS LES JOURNAUX LOCAUX

PROJET LIVRES COMMUNAUTAIRES

- PUBLICATION DE 11 LIVRES PROVENANT DE 8 COMMUNAUTÉS (SAINT-BONIFACE, SAINT-MALO, NOTRE-DAME-DE-LOURDES, LORETTE, SAINT-GEORGES, MARIAPOLIS, WINNIPEG BEACH, SAINT-VITAL)

APPUI POUR LES PARTICIPANTS

- 7 COMITÉS, 3 ÉCOLES ET 1 CENTRE DE LA PETITE ENFANCE (CPE)
- SUIVIS AVEC LES 21 NOUVEAUX INDIVIDUS QUI SE SONT INTÉRESSÉS AU PROJET
- 9 PARTENAIRES/COMMANDITAIRES
- 2 SALONS DES LIVRES ET 1 LANCEMENT LORS DU CARROUSEL CULTUREL PROVINCIAL (AVRIL 2012)
- 60 PARTICIPANTS

CARROUSEL CULTUREL PROVINCIAL

- 1 CARROUSEL CULTUREL PROVINCIAL ORGANISÉ
- 3 ATELIERS D'APPRENTISSAGE DISPONIBLES LORS DU CARROUSEL CULTUREL PROVINCIAL
- 4 VITRINES MUSICALES
- 5 KIOSQUES D'INFORMATIONS
- 8 EXPOSITIONS EN ARTS VISUELS
- 8 COLLABORATEURS (INCLUANT UNE ENTENTE AVEC LE 233-ALLÔ ET LE 100 NONS)



LES PARTENAIRES

L'ASSOCIATION CULTURELLE FRANCO-MANITOBAINE TIENT À REMERCIER SES BAILLEURS DE FONDS, SES PARTENAIRES ET SES COMMANDITAIRES POUR LEUR APPUI TOUT AU LONG DE L'ANNÉE.

REMERCIEMENTS

Partenaires

Association des municipalités bilingues du Manitoba (AMBM)
Centre culturel franco-manitobain (CCFM)
Conseil de développement économique
des municipalités bilingues du Manitoba (CDEM)
Envol 91
Festival du Voyageur
Francofonds
La Fédération culturelle canadienne-française (FCCF)
La Liberté
Le Cercle Molière
Le 100 Nons
Le Réseau des grands espaces
Radio-Canada
Réseau communautaire
Société franco-manitobaine/233-ALLÔ

Bailleurs de fonds

Gouvernement du Canada

Patrimoine canadien
Programme *Développement des communautés de langues officielles – Volet Vie communautaire*
➤ *Fonds du Canada pour la présentation des arts*

Province du Manitoba

Ministère de la Culture, du Patrimoine, du Tourisme
Direction des arts, Programme de soutien au
fonctionnement des organismes artistiques œuvrant
à l'échelle provinciale

Francofonds

Fonds généraux – Fonds – Radio Saint-Boniface

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET LES COMITÉS CULTURELS

Présidente	Vice-présidente	Trésorière	Secrétaire
Line Leclerc	Louise Lambert	Lorraine LeMoullec	Kathleen Messner
C.P. 386 La Broquerie (MB) ROA 0W0	C.P. 79 Saint-Claude (MB) ROG 1Z0	C.P. 216 Notre-Dame-de- Lourdes (MB) ROG 1M0	663, promenade de la rivière Lorette (MB) ROA 0Y0
Est	Ouest	Du Large	Sud
Line Leclerc	Janine Caillier	Renée Tremblay	Rachelle Labelle- Edmunds
Par intérim La Broquerie (MB) ROA 0W0	C.P. 5055 Saint-Léon (MB) ROG 2E0	C.P. 415 Rocanville (SK) SOA 3L0	C.P. 513 Saint-Pierre-Jolys (MB) R9A IV0

LISTE DES COMITÉS CULTURELS PAR RÉGION

DU LARGE	COMITÉ CULTUREL DE CHÂTEAUGUAY (SAINT-GEORGES) COMITÉ CULTUREL DE SAINT-LAZARE COMITÉ CULTUREL DE SAINTE-ROSE-DU-LAC COMITÉ CULTUREL DE LAURIER COMITÉ CULTUREL DE SAINT-LAURENT COMITÉ CULTUREL CHEMACHE
OUEST	COMITÉ CULTUREL DE SAINT-LÉON COMITÉ CULTUREL DE SOMERSET COMITÉ CULTUREL DE NOTRE-DAME-DE-LOURDES COMITÉ CULTUREL DE SAINT-CLAUDE
EST	COMITÉ CULTUREL DE SAINTE-ANNE COMITÉ CULTUREL DE LA BROQUERIE COMITÉ CULTUREL DE SAINTE-GENEVIÈVE COMITÉ CULTUREL DE LORETTE
SUD	COMITÉ CULTUREL DE SAINTE-AGATHE COMITÉ CULTUREL DE SAINT-JEAN-BAPTISTE COMITÉ CULTUREL DE SAINT-PIERRE-JOLYS COMITÉ CULTUREL DE SAINT-MALO COMITÉ CULTUREL DE SAINT-ADOLPHE



ALLOCUTION DE LA SÉNATRICE CHAPUT
LE BÉNÉVOLAT DANS LE DOMAINE
DES ARTS ET DE LA CULTURE

LE SAMEDI 15 OCTOBRE 2011
SAINT-ANNE-DES-CHÊNES

Bon après-midi,

C'est un plaisir d'être présente à votre 25^e assemblée générale annuelle. 25 années d'existence, quel exploit!

Suite à votre invitation, j'ai longtemps songé à propos de la définition même de l'action bénévole, afin de cerner la valeur réelle du travail en français que vous menez tous, plus précisément par l'entremise des comités culturels francophones au Manitoba.

Chemin faisant, j'ai appris que plusieurs ministères et bureaucrates avaient déjà tenté de faire le même exercice, c'est-à-dire définir l'action bénévole. Vous ne serez pas surpris d'apprendre que, fidèles à leurs habitudes, les bureaucrates ont surtout essayé de quantifier la valeur du travail bénévole en termes de dollars. Simplement pour vous donner une idée, cette valeur dépasserait, selon certains, le cap des 20 milliards de dollars annuellement.

Aussi impressionnant ce montant soit-il, la définition du bénévolat en termes d'activité économique m'a parue assez incomplète.

Je soupçonne en fait que pour plusieurs d'entre vous, l'idée de l'action bénévole évoque aussi des réveille-matins qui sonnent tôt même la fin de semaine, des repas mangés à la hâte, et des heures et des heures de réunions, d'événements-bénéfices, d'autres réunions, et encore de réunions...

Comment donc définir l'action bénévole ? Je crois que nous refusons tous de la réduire au simple calcul mathématique. Je suis aussi assez confiante que vous serez tous d'accord pour dire que ce n'est pas non plus le simple plaisir de se réveiller très tôt le samedi matin qui vous incite à dévouer tant d'énergie à l'action bénévole.

Lord Baden-Powell, le célèbre fondateur du mouvement scout, avait peut-être trouvé la formulation la plus juste pour définir l'action bénévole. Dans ses derniers mots, il laissa un conseil tout simple à ses jeunes disciples :

« Essayez de laisser ce monde un peu meilleur qu'il ne l'était quand vous y êtes venus. »

Ce message, aussi bref soit il, résume pour moi l'essentiel du travail bénévole. C'est un message qui résume aussi, de manière très succincte, une partie du travail que vous menez tous dans votre quotidien.

Or, le travail que vous menez a lieu dans un contexte bien spécifique. En fait, dans le contexte des communautés linguistiques vivant en milieu minoritaire et rural, je crois que l'action bénévole accomplie en français au profit des arts et de la culture prend une toute autre définition.

Elle commence déjà à s'apparenter un peu à l'héroïsme...

Comme toute autre communauté vivant en milieu minoritaire, notre instinct premier est de survivre. Ceci est vrai autant pour les communautés francophones vivant en milieu minoritaire au Canada, que pour les communautés anglophones au Québec et les centaines de communautés ethniques et culturelles que nous trouvons à travers notre pays.

Or, notre survie dépend d'abord et avant tout de celle de notre langue, et nous sommes tous conscients de l'effort colossal requis pour la préservation du français et pour sa transmission aux générations futures.

Selon l'UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture), « Une langue est mise en danger lorsque ses locuteurs cessent de la pratiquer, réservant son usage à des domaines de plus en plus restreints, et qu'elle ne se transmet plus de génération en génération. »

Toujours selon l'UNESCO, la moitié des quelques 6000 langues parlées aujourd'hui disparaîtront d'ici la fin du siècle. Si le français, généralement, n'est pas menacé d'extinction, nous savons que son existence en milieu minoritaire demeure toujours précaire.

L'anglais est non seulement la langue qui nous entoure, mais aussi la langue commune du monde entier. Dans ces circonstances, le seul fait de préserver la langue française dans nos communautés est un exploit remarquable. Il suffit de penser aux efforts requis pour maintenir des écoles, des bibliothèques, des municipalités, des paroisses et autres institutions de langue française, ou pour tout simplement s'assurer que nos enfants puissent parler français entre eux.

Nous savons aussi très bien que les ressources que nous avons à notre disposition sont rarement – très rarement – à la hauteur de nos projets, de nos ambitions et de nos rêves pour nos communautés.

Face à cette dissonance, il serait possible – et certainement plus facile – d'abandonner certains projets, modérer certaines ambitions, ou de dissiper quelques rêves.

En fait, si le maintien de notre langue et de notre culture en milieu minoritaire requiert déjà un effort soutenu, on pourrait certes vous pardonner le fait que vous n'avez tout simplement pas le temps ni les moyens de vous occuper des arts et de la culture.

Vous avez tous, cependant, choisi une voie beaucoup plus ardue. Une voie qui, faute de ressources externes, vous mène à puiser à même vos propres ressources internes : votre temps, votre passion, vos efforts et votre dévouement.

Pourquoi tant donner ? Je soupçonne que c'est parce que vous avez compris que dans nos communautés, l'investissement humain dans le domaine des arts et de la culture ne relève pas du simple luxe. Je soupçonne aussi que c'est parce que vous avez compris que la survie, malgré son importance fondamentale, est loin de vous satisfaire.

En fait, en décidant de dévouer tant d'énergie pour le développement des arts et de la culture en français, vous envoyez un message aussi courageux que clair. Vous affirmez que, en tant qu'individus et en tant que communauté, vous ne vous contenterez jamais de la simple survie, aussi difficile soit-elle. Vous en voulez plus.

Une communauté qui s'engage à promouvoir les arts et la culture est une communauté qui ne se contente pas de simplement survivre, mais qui cherche plutôt à s'épanouir. Elle ne se contente

pas de la préservation de ses acquis, mais veut plutôt grandir et créer de nouveaux acquis pour la prochaine génération.

Finalement, une communauté qui s'engage à promouvoir les arts et la culture est une communauté qui décide de ne pas reléguer sa langue à un statut simplement traditionnelle, folklorique et, éventuellement, historique. Elle décide de la maintenir vivante, dynamique, et vibrante.

En cette ère de mondialisation culturelle, je ne crois pas exagérer en désignant ceci comme un acte de réelle bravoure. Nous vivons dans un monde où la culture mondiale dominante n'a jamais été aussi accessible et du coup, aussi envahissante.

Mais cette culture, aussi divertissante et attrayante soit-elle, est loin de nous représenter. Similairement, si la culture francophone émanant de Paris et Montréal est certainement plus réconfortante par son utilisation de la langue de Molière, elle ne peut refléter la réalité minoritaire et rurale de votre existence française.

Pensons à la réalité rurale francophone que vous vivez tous, à tous les jours, dans toutes vos activités.

Nous avons au Manitoba plusieurs artistes et œuvres culturelles locales qui représentent très bien la réalité des communautés rurales linguistiques du Manitoba.

Chez vous, vous retrouvez des peintres, des sculpteurs, des auteurs, des chanteurs, des comédiens, et j'en passe.

Vos activités culturelles locales servent de tremplin aux aspirations de ces artistes et artisans amateurs.

Ce ne sont que l'art et la culture locaux qui peuvent exprimer cette réalité. Peut-être plus important encore, ce ne sont aussi que l'art et la culture locaux qui peuvent faire avancer et évoluer cette même réalité. Et ces artistes et artisans deviennent des ambassadeurs de votre culture.

Pour conclure, votre travail au service des arts et la culture en milieu minoritaire est similaire à celui du peuple qui, face à la désertification de son territoire et de ses plaines, décide de planter des arbres.

Il est certainement ardu de faire pousser un arbre en milieu aride, et il serait certainement plus facile de se soumettre à la volonté du désert, soit en quittant son territoire, soit en modifiant son style de vie. Mais ce n'est qu'en plantant des arbres qu'on pourra freiner l'avancement du désert et, éventuellement, le renverser.

Chaque heure, donc, que vous passez à organiser un événement culturel, à rédiger un communiqué ou à mettre en scène une pièce de théâtre locale est un arbre que vous plantez fièrement contre ce vaste désert de l'assimilation et qui fait fleurir votre communauté. Par votre travail, vous assurez la survie et l'épanouissement de notre culture et laissez, du coup, ce monde un peu meilleur – et un peu plus beau – qu'il ne l'était quand vous y êtes venus.

Pour tout cela, je vous félicite et vous remercie.



FORMULAIRE DE PROPOSITION

Sujet : _____

Proposé par : _____

Appuyé par : _____

PROPOSITION :

Adopté : ____ Pour : ____ Contre : ____ Abstention : ____ Rejeté : ____